



Collecte pneumatique : pour ou contre son extension ?

Sylvain Lefeuvre

Mis en service en 2015, le système de collecte pneumatique entre dans sa dernière phase d'extension soumise à l'avis des habitants : faut-il finaliser le projet et raccorder le quartier Commune-de-Paris à ce réseau d'aspiration souterrain des déchets déjà actif sur trois autres quartiers de la ville ?

Barcelone, Lisbonne, Copenhague... font partie des quelques villes européennes ayant adopté la collecte pneumatique des déchets. Vitry-sur-Seine rejoint en 2015, devenant ainsi avec Romainville, Issy-les-Moulineaux ou Paris, l'une des pionnières françaises en la matière. Coûteux mais performant, ce système de collecte des déchets porte la promesse d'améliorer la propreté et la qualité de vie dans les quartiers. Son principe est simple : rendre accessible des bornes dans lesquelles les déchets déposés sont automatiquement aspirés via un réseau souterrain jusqu'à un terminal de collecte.

Des conditions d'implantation

Parce qu'elle implique la construction d'un réseau souterrain de transport des déchets, la collecte pneumatique est adaptée à certaines configurations seulement : périmètre restreint et densité urbaine afin de maîtriser les coûts des travaux et de fonctionnement. Elle est ainsi particulièrement adaptée aux habitats collectifs où les bornes peuvent être placées à l'intérieur même des bâtiments ou en extérieur, aux pieds des immeubles.

4 quartiers ciblés

Signé en 2011 avec le groupement d'entreprises Suez-Ros Roca, le marché

prévoit la desserte de quatre secteurs géographiques au sud de la ville, répartis en deux tranches de travaux :

- d'abord les quartiers 8-mai-45, Balzac et la ZAC Rouget de Lisle où le raccordement est déjà réalisé
- puis Commune-de-Paris

A vos votes !

Avant de lancer les travaux dans ce quatrième et dernier secteur, Commune-de-Paris, la municipalité souhaite ainsi sonder l'opinion de l'ensemble des habitants, à l'aune des premiers éléments de bilan rassemblés et de l'avis recueilli lors de rencontres en juin 2021 avec les habitants du secteur concer-

né. Pour réfléchir ensemble à l'avenir de ce projet inédit à l'échelle nationale, un vote en ligne est ouvert tout le mois de septembre.

**Favorable ou non à la finalisation du projet ?
Faites entendre votre voix sur
participationcitoyenne.vitry94.fr**

La collecte pneumatique en dates

Juin 2015
Mise en service du terminal
et des premières bornes du secteur 8 mai-1945

Mai 2017 - nov. 2018
Mise en service
des premières bornes de la ZAC rouget-de-Lisle et du secteur Balzac

Juin 2021
Recueil des avis
des habitants du secteur Commune-de-Paris

Du 30 août au 30 septembre 2021
Vote en ligne
relatif à la finalisation du projet (raccordement du secteur Commune-de-Paris)

Septembre 2021
Portes ouvertes
du terminal de collecte pneumatique
Vendredi 3 : 17h-19h
Samedi 11 : 14h - 16h
Mercredi 15 : 16h-18h
Mardi 21 : 17h-19h

Janvier 2022
Début des travaux
de raccordement Commune-de-Paris
si le projet est retenu

en chiffres

273

bornes en service

123

points de collecte

5 000

logements et 12 000 habitants bénéficiaires

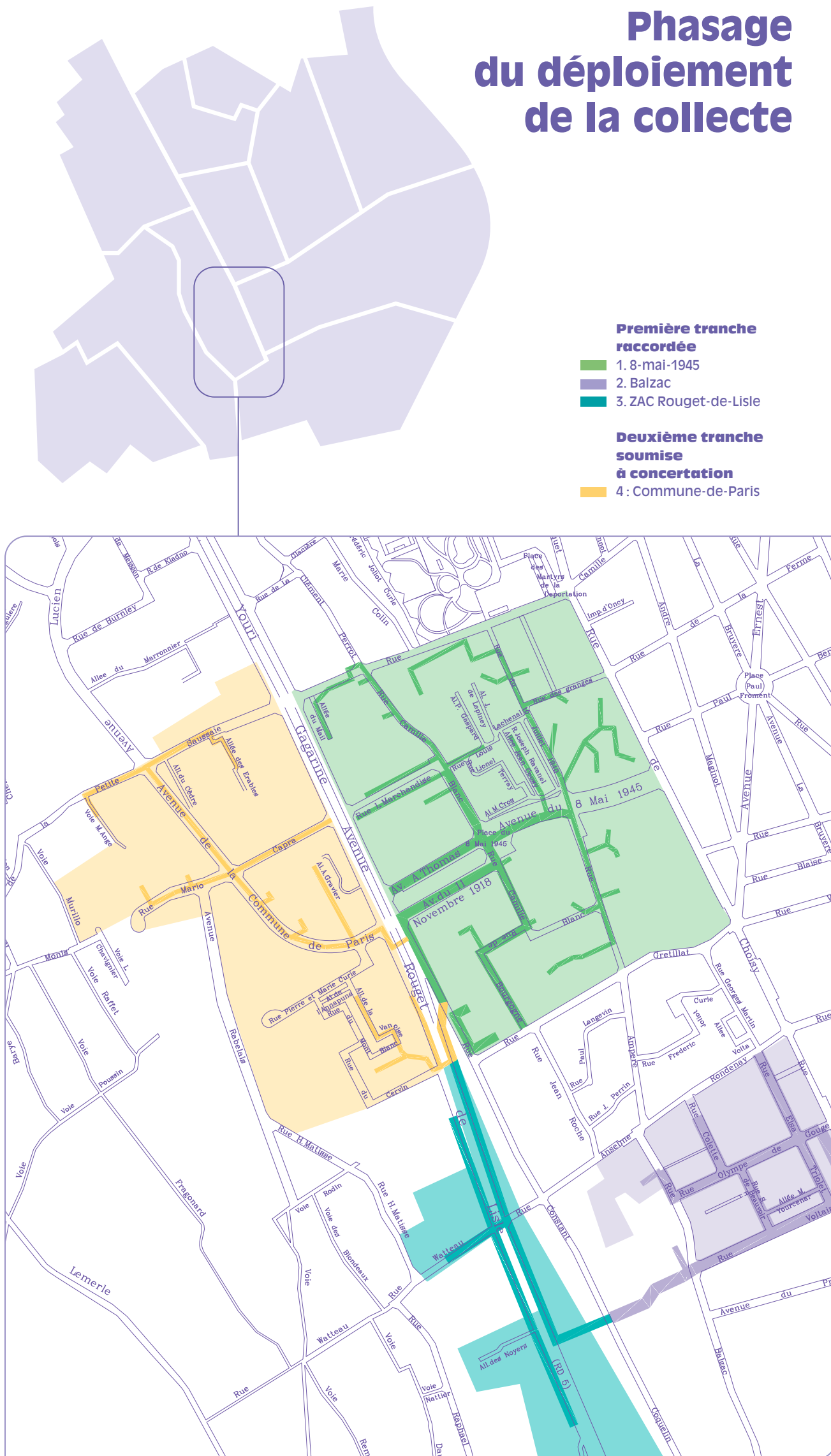
2 853

tonnes de déchets collectés en 2020

55%

des déchets collectés recyclés

Phasage du déploiement de la collecte



Collecte pneumatique et sélective

Parmi les papiers et emballages collectés via le système de collecte pneumatique en 2020, plus de la moitié a pu être recyclée après passage au centre de tri. Le taux de captage des collectes sélectives, qui mesure la quantité de papiers et emballages détournée des ordures ménagères, y est supérieur à celui observé dans les autres quartiers de la ville : 15% contre 11% en moyenne. Des données encourageantes qui peuvent s'expliquer par la proximité des bornes, leur facilité d'utilisation et plus largement par les nombreuses actions de sensibilisation menées par les animateurs déchets pour accompagner l'arrivée de ce nouveau système de collecte.



Des coûts mais des gains



Pour financer les travaux de la collecte pneumatique, 41 millions d'euros au total – dont 7 millions pour le raccordement de Commune-de-Paris – la collectivité a recours à trois ressources depuis 2009 : l'emprunt, une partie des recettes générées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt local payé par les propriétaires fonciers de la commune et enfin des subventions à hauteur de 2,8 millions d'euros.



Pour l'heure, le fonctionnement de la collecte pneumatique n'étant pas encore optimisé, il demeure plus coûteux que celui de la collecte classique. Mais au fur et à mesure du déploiement du réseau, le coût de fonctionnement diminue. Il est ainsi passé de 472€ par tonne de déchets collectée fin 2016 à 274€ par tonne collectée fin 2020. Si la tranche conditionnelle Commune-de-Paris est réalisée le coût devrait descendre aux alentours de 200€ par tonne collectée.



Bien que les premiers retours sur investissements ne puissent encore être observés car le projet n'est pas arrivé à son terme, des gains qualitatifs sont d'ores et déjà constatés : amélioration du tri, de la qualité de vie, et diminution des rejets de gaz à effet de serre liés à la baisse du recours aux camions bennes. Pour les désigner, on parle d'« externalités positives ». Six mois après chaque mise en service, un questionnaire de satisfaction est envoyé aux utilisateurs de ce nouveau système de collecte. 64 % des répondants estiment que la collecte pneumatique a permis une amélioration de la propreté de leur résidence. 84 % des répondants sont satisfaits du système.

Depuis la mise en place de ce système, c'en est fini des nuisibles comme les rats et les odeurs pestilentielles qui remontent encore plus quand il fait chaud l'été.

Lysette
quartier du 8-mai-45

C'est facile à utiliser, il y a moins d'encombrement dans nos rues et une meilleure hygiène. En collecte classique, le travail des éboueurs est difficile, trop de gens jettent à même le sol.

Jacques
quartier du 8-mai-45

Pour gagner en propreté ce sera super ! En plus, le système est déjà implanté dans deux autres quartiers, pourquoi nous n'y aurions pas droit à notre tour ?

Jennifer
Commune-de-Paris

Ces bornes deviennent des zones de dépôts sauvages d'encombrants et de déchets. Tant que certains citoyens dégraderont les rues impunément, les bornes ne changeront rien au cadre de vie.

Jean-Paul
Commune-de-Paris

Ces bornes prendront encore plus de place. Or, il y a trop peu d'espace dans notre résidence, les conteneurs seront sous nos fenêtres alors qu'actuellement, les poubelles sont au sous-sol.

Michel
Commune-de-Paris

Le changement en termes de propreté ne sera pas au rendez-vous car les habitants font trop souvent preuve d'incivisme et de saleté.

Fahd
Commune-de-Paris

Disponible 24h/24

La disponibilité 24h/24 des bornes et leur emplacement à proximité directe des habitants est un atout apprécié des usagers qui facilite le tri des déchets. Les gardiens y trouvent eux aussi leur compte : plus de lourds bacs roulants à manipuler et à nettoyer !

Cadre de vie amélioré

L'amélioration du cadre de vie, la disparition des nuisibles et des nuisances olfactives ou sonores liées au passage des camions bennes font l'unanimité... A condition toutefois que les bornes soient correctement utilisées.

Un enjeu financier

L'enjeu du financement est avancé pour dénoncer un investissement de départ coûteux, des perspectives d'expansion limitées sur le territoire, et des économies de fonctionnement difficilement mesurables pour le moment. D'autant qu'un autre système reste possible, selon les secteurs : les bornes enterrées ou semi-enterrées qui nécessitent cependant l'intervention des camions de collecte au moins trois fois par semaine.